



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

24<sup>e</sup> séance du mardi 25 juin 2019

Présidence de M. Valéry Beaud, président

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu la pétition de M. Denis Bochatay et consorts (200 sign.) : « *Pour une rue Couchirard conviviale.* »
- vu le rapport de la Commission permanente des pétitions ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et rapport-préavis, en vertu de l'article 73 *lit. a)* du Règlement du Conseil communal.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-cinq juin deux mil dix-neuf.

Le président :



Le secrétaire :